



Mon locataire n'a pas payé son loyé depuis novembre..que faire?

Par **marie23**, le **13/01/2009** à **20:10**

Bonjour, mon locataire paie souvent en retard voire un mois plus tard, mais là, on est le 13.01 et j'attends 2 loyers (décembre et janvier)..Ils me disent qu'ils vont payer mais je n'ai toujours rien reçu.

Ils nous ont avoué qu'ils partaient puisqu'ils avaient acheté un bien, je leur ai demandé une lettre en A/R pour fixer la fin de bail, rien.

Aujourd'hui je veux attaquer mais ne sais pas vers qui me tourner pour saisir sur leur salaire ou autre chose, merci que puis-je faire??

Par **ifone05**, le **13/01/2009** à **22:41**

Pour attaquer, il convient de leur adresser un courrier par LRAR avec mise en demeure et à défaut de réponse effectuer un commandement avec clause résolutoire.

Contactez-moi je vous donnerai les coordonnées d'une association de juristes qui pourra vous aider dans la rédaction de la mise en demeure et dans la procédure.

ifone05@yahoo.fr